FACULTÉ DE DROIT
UNIVERSITÉ SAVOIE MONT BLANC

Droit commercial

Composante
Faculté de Droit

En bref

- **Méthodes d'enseignement:** En présence
- **Forme d'enseignement :** Cours magistral
- **Ouvert aux étudiants en échange:** Oui

Présentation

Description

Le Droit commercial est une matière spécifique, qui déroge amplement au droit commun. Sa spécificité implique que l'on définisse son domaine d'application. Pour cela, le cours de droit commercial vise respectivement le commerçant, les actes de commerce et l'activité commerciale. Les principaux thèmes abordés sont les actes de commerce, la notion de commerçant (critères, statut) et les outils du commerçant (biens corporels, fonds de commerce, bail commercial, etc.).

Objectifs

Le cours vise à fournir aux étudiants les fondements du droit commercial, en leur permettant d'identifier ses sources, ses acteurs, ainsi que les régimes juridiques applicables tant aux actes de commerce qu'aux principaux contrats conclus par le commerçant dans le cadre de l'exploitation de son fonds de commerce.

Heures d'enseignement

CM	Cours Magistral	21h

Pré-requis obligatoires

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 08 mars 2026

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
Liberté
Égalité
Fraternité

Les prérequis pour suivre cet enseignement sont la maîtrise de la méthode de qualification juridique, la notion d'acte juridique, la notion de patrimoine et les principales distinctions entre les biens.

Plan du cours

PREMIÈRE PARTIE - L'ACTE DE COMMERCE
DEUXIÈME PARTIE - LE COMMERÇANT
TROISIÈME PARTIE - L'ACTIVITÉ COMMERCIALE

Infos pratiques

Lieux

- Chambéry (domaine universitaire de Jacob-Bellecombette - 73)

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 08 mars 2026

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
Liberté
Égalité
Fraternité